
Assemblées générales annuelle et extraordinaire 2019

PRENEZ NOTE

États financiers

Pour votre information, les états financiers de l'année 2018 ont été préparés et soumis au conseil d'administration de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église.

Afin de vous permettre d'en prendre connaissance avant l'assemblée générale du 30 avril 2019, ils seront prochainement déposés sur le site Web de la Mutuelle où vous pourrez aller les consulter. Pour y accéder, rendez-vous au www.cmae.ca dans notre section *Publications*, cliquez sur *Assemblée générale annuelle 2019*, puis sur le document en question.



**MUTUELLE
D'ASSURANCE
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4
514-395-4969 • 1-800-567-6586 • www.cmae.ca